



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRIME COMMUNALE RELATIVE A
LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES EAUX USEES
DOMESTIQUES.

A. Cadre réservé à l'administration communale.

Joindre dans tous les cas un certificat de propriété à établir par le bureau d'enregistrement du ressort (Avenue Bouvier 6 à 6760 VIRTON)

La prime est octroyée pour le cas suivant¹ :

Zones d'assainissement collectif et transitoire

Raccordement à l'égout.

A joindre en annexe par le demandeur

- ➔ Une copie de l'autorisation de raccordement du Collège communal.
- ➔ Une facture acquittée des travaux (fourniture et pose des matériaux nécessaires pour la réalisation du raccordement particulier sur domaine public et privé²), déduction faite des primes ou subsides octroyés par d'autres pouvoirs publics.

Zone d'assainissement autonome

Installation d'un système d'épuration individuelle pour une habitation existante

A joindre en annexe par le demandeur

- ➔ Une facture acquittée des travaux (fourniture et pose des matériaux nécessaires pour l'installation d'un SEI y compris le mode d'évacuation et la remise en état des lieux).
- ➔ Une copie de la décision de la Région wallonne sur l'octroi de la prime ainsi que sur le montant alloué.

Installation d'un système d'épuration individuelle pour une nouvelle habitation³

A joindre en annexe par le demandeur

- ➔ Une copie de l'autorisation de la commune⁴.
- ➔ L'attestation du contrôleur certifiant que le système d'épuration individuelle répond à la législation en vigueur au moment du contrôle.
- ➔ Une copie de la décision de la Région wallonne sur l'octroi de la prime ainsi que sur le montant alloué s'il échet.

¹ L'agent communal coche la case qui correspond à la situation du particulier avant de lui remettre le formulaire

² Y compris la FSTE, le système de by-pass, la pompe de relevage le cas échéant, le réseau séparatif jusqu'en limite de propriété, la canalisation d'eau claire jusqu'au point de rejet, les chambres de visites,...

³ Il s'agit des nouvelles constructions et également des habitations existantes faisant l'objet de transformations sous couvert d'un permis d'urbanisme

⁴ Déclaration/permis d'environnement/permis unique pour l'installation d'un SEI

B. A remplir par le demandeur.

1) Demandeur

NOM :

PRENOM :

Rue :

N° : BP :

Code postal :

Commune :

N° compte :

Je soussigné, Mme/M....., déclare avoir réalisé les travaux de mise en conformité par rapport aux impositions du Code de l'Eau, pour l'habitation susmentionnée et demande par conséquent la prime comme prévu dans le règlement communal général relatif à l'octroi d'une prime pour la collecte et le traitement des eaux usées domestiques.

Je joins à la présente les documents demandés ci avant et certifie sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Fait à....., le

Signature du demandeur

C. A remplir par le contrôleur communal pour les immeubles situés en zones d'assainissement collectif et transitoire.

Je soussigné M....., déclare avoir contrôlé le raccordement à l'égout à la demande de Mme/M., à l'état de pose, toutes connections faites, le tout prêt à fonctionner avant de combler les fouilles⁵ et avoir constaté au terme de cette visite que les travaux ont été réalisés d'un point de vue technique⁶, de manière :

- correcte,
 incorrecte, pour les motifs suivants :

Fait à, le

Signature du contrôleur

⁵ Cocher les cases adéquates

⁶ Voir autorisation délivrée par la commune